la cgt
CGT Travail Emploi Formation Professionnelle
★ SNTEFP-CGT ★ 39-43, quai André-Citroën 75015 Paris ★ syndicat.cgt@travail.gouv.fr ★ http://cgt-tefp.fr ★

Nouveau coup de sabre à l'inspection du travail : la ministre veut supprimer 15% des sections !

Les 31 janvier et 1er février 2019, Muriel Pénicaud, ministre du travail, a réuni les directrices et directeurs régionaux de son ministère. Le compte-rendu de cette réunion réalisé par la DIRECCTE de Nouvelle-Aquitaine indique de façon laconique que « *d'ici 2022, la section comptera un·e agent·e de contrôle pour 10 000 salarié·es* ».

Or, selon le tableau de bord du système d'inspection du travail de l'année 2017 de la Direction Générale du Travail, le ratio était en moyenne de 8 400 salarié·es par section d'inspection du travail en 2017 : 2 210 postes d'agent·es de contrôle (nombre de sections théoriques) pour 18,8 millions de salariés dans le secteur privé.

La ministre annonce donc en catimini – aucune des instances représentatives du personnel n'ayant été consultée quant à ce nouveau ratio – des suppressions massives de sections d'inspection. Pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixée, ce sont en effet pas moins de 15% des postes d'agent·e de contrôle qui devraient être supprimés au cours des prochaines années !

En 2006 le plan de modernisation et de développement de l'inspection du travail prévoyait notamment la création de plusieurs centaines de postes pour atteindre le ratio d'un·e agent·e de contrôle pour 8 000 salariés et ramener la France au niveau des standards européens en matière d'inspection du travail. Le président Macron et son gouvernement se proposent donc de ramener l'inspection du travail quinze ans en arrière.

Si cette politique devait être mise en œuvre, l'inspection du travail, déjà exsangue, n'aurait tout simplement plus les moyens d'accueillir, de renseigner, de traiter les plaintes des salarié·es et de leurs représentant·es, ce qui constitue pourtant sa mission première. D'autant plus que Mme Pénicaud a annoncé dans le même temps une diminution du nombre d'assistant·es de contrôle, chargé·s notamment de l'accueil physique et téléphonique du public.

Plutôt que des suppressions de postes, c'est un doublement des effectifs qui est nécessaire pour que l'inspection du travail puisse remplir ses missions ! C'est pour mettre en échec de projet de la CGT-TEFP invite l'ensemble des agent·es à la grève le 19 mars 2019 dans le cadre de la prochaine journée d'action interprofessionnelle appelée par la CGT, Solidaires, FO, UNEF et UNL.